

# AVIS DE SECURITE :

## Information de sécurité (FSN)

A Billy-lès-Chanceaux, le 27 juin 2022

**Nom de la marque commerciale :** Minotor<sup>2</sup> - Benoit Systèmes

**Référence Benoit Systèmes :** FSN-2022-01

**Type de mesure :** OBLIGATION de remplacement de batteries

**Numéro de lot affecté :** HJ51

N° de batterie compris entre	18RN0200 et 18RN0700
------------------------------	----------------------

Madame, Monsieur

Benoit Systèmes souhaite vous informer d'une communication importante relative à la sécurité des produits référencés ci-dessus. Nos dossiers indiquent que vous avez reçu un ou plusieurs produits mentionnés.

### Incident constaté :

Nous venons d'être informé du dysfonctionnement préoccupant et potentiellement dangereux, sans atteinte aux personnes, d'une batterie 12Ah mise en service en juin 2018.

En fin de charge de la batterie, un emballement thermique s'est produit, entraînant une surpression et un échauffement tels que l'enveloppe en aluminium a laissé échapper de la poudre de carbone sous pression, conduisant à la ruine de la batterie.

Il s'agit d'un phénomène de surchauffe d'une ou plusieurs cellules à l'intérieur de la batterie, entraînant une montée en pression et une sorte d'auto-combustion (sans flammes), dégageant du carbone qui s'échappe de l'enveloppe sous forme de poussière, émettant parfois un sifflement.

En service depuis 4 ans, cette batterie arrivait en fin de vie au moment de sa défaillance.

Nous avons rapproché cet incident d'un autre incident proche, ce qui nous a permis d'isoler le lot de batteries potentiellement affecté par cette défaillance.

Vous avez livré à un ou plusieurs clients, dans la même période de 2018, une motorisation équipée d'une batterie du même lot.

### Actions à mener par le revendeur :

Nous vous demandons de prendre immédiatement les mesures suivantes :

- Avertir **sans délai** vos clients qui pourraient être en possession d'une telle batterie, afin qu'ils procèdent au remplacement de celle-ci,
- Compléter, signer et retourner le formulaire réponse à la Responsable des Affaires Règlementaires : Mme Marie PLARD par mail à [marie.plard@benoitssystemes.com](mailto:marie.plard@benoitssystemes.com) ou par courrier au 7 rue du Pont 21450 Billy-Lès-Chanceaux.
- Récupérer et éliminer la batterie dans la filière de gestion des déchets adaptée.
- Fournir un moyen de preuve quant à l'élimination de la batterie.
- Conserver un exemplaire de l'accusé de réception dans vos dossiers de matériovigilance : il pourra vous être demandé en cas d'audit de la documentation au sein de votre établissement.

Pour information, les batteries livrées en 2018 et toujours en service ne sont plus sous garantie. Cependant, les utilisateurs peuvent être éligibles au forfait annuel de la réparation des composants électriques sous le code LPP 430.7994 de la Sécurité Sociale.

**Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le formulaire « Accusé de réception » ci-après dans les 7 jours maximum suivant sa date de réception.**

### **Transmission de cet avis de sécurité :**

Cet avis vous a été envoyé parce que votre établissement a reçu un des dispositifs cités en référence. Il doit être communiqué à toutes les personnes qui doivent en avoir connaissance au sein de votre établissement, et à tout utilisateur à qui il a été distribué.

D'après la directive européenne et les recommandations sur la vigilance des marchés, nous confirmons que l'autorité compétente française (ANSM) a été informée de cette action corrective de sécurité.

Nous vous remercions sincèrement pour votre aide et votre collaboration pour la mise en œuvre de cette action et sommes navrés des éventuels désagréments occasionnés. Nous tenons à vous confirmer que Benoit Systèmes prêche la plus grande attention à la sécurité de ses utilisateurs.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes questions éventuelles en contactant la personne référente, Marie PLARD au 03 80 96 51 25.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Marie PLARD  
Responsable Qualité

# Formulaire accusé de réception

Avis de sécurité FSN-2022-01 émis par BENOIT SYSTEMES

En qualité de revendeur,

- Je confirme avoir reçu, lu et compris cet avis de sécurité.
- Je reconnais par la présente que tous les utilisateurs requis et dont la liste m'a été fournie en annexe par Benoit Systèmes ont été informés de l'obligation de changer les batteries concernées.
- Pour chaque batterie en service : je m'engage à procéder au changement de la batterie et vous joins un bon de commande pour le remplacement de la batterie.
- Pour chaque batterie qui n'est plus en service, je m'engage à joindre un justificatif écrit en précisant le numéro de dispositif afin d'assurer le suivi de notre système de traçabilité.
- Dans le cas où l'utilisateur refuse de procéder au remplacement de la batterie du lot concerné, je m'engage à vous transmettre une décharge de responsabilité signée par le client propriétaire du dispositif.
- Je m'engage à récupérer la batterie incriminée, à en assurer son élimination et à en fournir le moyen de preuve.

Nom et Fonction :

Etablissement :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Signature\* et date :

Cachet de l'établissement :

Merci de compléter ce document et de le renvoyer  
Par mail : [marie.plard@benoitsystemes.com](mailto:marie.plard@benoitsystemes.com)  
Par courrier : Benoit Systèmes  
Marie PLARD 7 rue du Pont 21450 BILLY-LES-CHANCEAUX  
Tel : 03 80 96 51 25

*\*Votre signature confirme votre engagement à respecter l'ensemble des mesures obligatoires.*